

NOS ACTUS

La Communauté de Communes
de Londinières à vos côtés



N°22
NOVEMBRE 2025

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans un contexte national plus qu'incertain, les élus de la Communauté de Communes de Londinières continuent à se mobiliser, travailler et préparer l'avenir.

Dans cette 22ème lettre, vous prendrez connaissance de quelques-uns des dossiers en cours :

- PLUi
- Extension de la Maison de Santé
- France Services

Mais également de nombreuses informations afin de faciliter votre quotidien :

- Élagage des arbres
- Ramassage des O.M. (Ordures Ménagères)
- Transports à la demande

Il est important de pouvoir communiquer sur chacun de nos projets anciens comme futurs.

La Communauté de Communes ne se fait pas sans l'ensemble de ses habitants. Chacun est acteur dans son village, et peut apporter à la collectivité beaucoup de choses, par sa volonté d'agir dans un esprit collectif.

À quelques semaines de la fin de l'année, des fêtes et des voeux pour la nouvelle année, je vous confie cette phrase de Mahatma Gandhi :

« L'année nouvelle est un livre blanc que vous écrivez vous-même l'histoire, avec des lignes de rire et de larmes, de victoires et de défaites, Faites en sorte que chaque page soit un dépassement de vous-même »

Très bonne fin d'année à tous.

**La Présidente de la
Communauté de Communes**

**★ Bonnes Fêtes ★
★ DE FIN D'ANNÉE ★**

NOS ACTUS SUR LES DÉCHETS

PARLONS ENCORE DES DÉCHETS

Nos recommandations régulières doivent servir à vous encourager pour vos gestes de tri de tous les jours.

Cette fois-ci, nous avons joint dans cette lettre communautaire un calendrier pour l'année 2026 vous précisant les dates de ramassage de vos communes respectives.

Vous y trouverez aussi les principales remarques, elles sont primordiales pour que vos Ordures Mé-nagères ou Bacs jaunes soient vidés sans problème.

À nouveau, un rappel pour tous et aussi pour les nouveaux habitants des 16 communes de la Communauté de Communes de Londinières :

- DANS MES OM :

Ni déchets alimentaires, ni déchets verts

- DANS MA POUBELLE JAUNE :

Uniquement les emballages ménagers... VIDÉS... !!

Ni déchets alimentaires, ni objets de toute sorte

Avec nos encouragements et merci à tous de vos efforts.



LE VERRE

Bilan par communes

Communes	Tonnage	Levées
BAILLEUL-NEUVILLE	8,37 tonnes	16
BAILLOLET	3,82 tonnes	5
BURES-EN-BRAY	11,31 tonnes	19
CLAIS	8,33 tonnes	13
CROIXDALLE	13,68 tonnes	21
FRÉAUVILLE	8,87 tonnes	14
FRESNOY-FOLNY	36,68 tonnes	39
GRANDCOURT	20,43 tonnes	25
LONDINIÈRES	75,98 tonnes	81
OSMOY-ST-VALÉRY	14,00 tonnes	23
PREUSEVILLE	3,67 tonnes	6
PUISENVAL	2,77 tonnes	4
SMERMESNIL	11,90 tonnes	22
STE-AGATHE-D'ALIERMONT	13,67 tonnes	22
STE-PIERRE-DES-JONQUIÈRES	5,68 tonnes	10
WANCHY-CAPVAL	9,51 tonnes	14
Total	248,37 tonnes	334

Informations sur la collecte du verre

ANNEE	Tonnage annuel
2020	236,40 tonnes
2021	239,36 tonnes
2022	247,46 tonnes
2023	239,20 tonnes
2024	248,37 tonnes

Nous vous laissons prendre connaissance des tonnages collectés annuellement ainsi que le nombre de levées (vidanges) des containers par commune. Certaines disposent de plusieurs containers donc autant de levées.

On peut remarquer que la plupart des containers sont vidés tous les 15 jours en moyenne, mais cela peut être tous les 30, 60 ou 90 jours suivant le nombre d'habitants.

N.B : Et surtout pas de verre dans les poubelles jaunes —> risques de blessures sur les chaînes de tri !

NOS ACTUS SUR LA COM COM

MAISON DE SANTÉ

Comme annoncé dans la lettre du mois de juin, les travaux concernant l'extension de la maison de santé ont bien démarré au courant de l'été.

Il s'agissait de commencer par la création d'un nouveau parking ainsi que la Voirie et les Réseaux Divers.

Ce parking, de 30 places, est situé face à la maison médicale sur un terrain acheté par la communauté de communes en même temps que la maison transformée en bureau. Ensuite, l'entreprise qui réalise le gros œuvre du bâtiment a pu démarrer.

Depuis le début de ces travaux, une réunion de chantier a lieu chaque jeudi matin entre l'architecte, la communauté de communes et les entreprises concernées.



Ces réunions permettent de suivre attentivement le déroulement des travaux et de répondre aux entreprises concernant les problèmes ou imprévus rencontrés.

Si nous ne rencontrons pas trop d'intempéries, la maçonnerie et la couverture devrait se terminer d'ici la fin de cette année.

Veuillez trouver ci-joint le plan de financement :

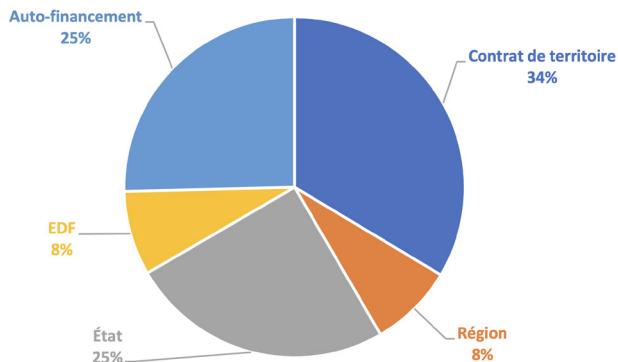
Contrat de territoire : 420 000 €

Région : 100 000 €

État : 312 500 €

EDF : 100 000 €

Auto-financement : 317 500 €



Soit un total de 932 500 € de subvention sur 1 250 000 €, ce qui représente 75% du financement.

LISTE ACTUELLE DES PRATICIENS

Médecins généralistes

Nom	Horaires	Téléphone
Dr Christiane TONINI	Lundi, Mardi, Mercredi (remplacée), Jeudi, Vendredi et un Samedi par mois	02 35 94 91 98
Dr Gaëlle LETHUILLIER-PELTIER	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et un Samedi par mois	02 35 94 91 98
Dr Marc LETHUILLIER	Lundi, Mardi matin, Mercredi, Vendredi et un Samedi par mois	02 35 94 91 98
+ 2 internes		

Infirmiers

Nom	Horaires	Téléphone
Cabinet infirmier de l'Eaulne	Tous les jours (sauf le Dimanche et les jours fériés) 8h00 à 8h30 / 11h30 à 12h00 / 18h00 à 18h30 (sauf le Samedi)	02 35 94 92 00
Cabinet infirmier du Pont de Pierre	Lundi au Samedi 8h00 à 8h30 / 11h45 à 12h15 / 18h30 à 19h00 sur rdv (sauf le Samedi)	02 35 94 39 21
Infirmière ASALÉE	Lundi, Mardi et Mercredi et groupe de marche le Vendredi matin	06 29 93 15 96

Autres praticiens

Nom ~ Spécialité	Horaires	Téléphone
Clément PELLENC ~ Chiropracteur	Mardi et Vendredi de 7h00 à 19h30	07 68 93 60 91
Florian LAFOLIE ~ Podologue	Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00	07 87 69 10 51
Clara HEUZEY ~ Orthophoniste	Lundi au Jeudi de 9h30 à 17h30	07 56 80 53 98
Marie SAGEOT et Estelle VAILLS ~ Kinésithérapeutes	Lundi au Vendredi de 8h30 à 19h00	09 61 67 26 37
Karen GAUTIER ~ Psychologue	Mercredi (en semaine paire), Jeudi, Vendredi et certains Samedi de 9h-12h et 14h-19h	07 62 10 18 70
Sabine GAUDRY ~ Sophrologue	Lundi de 9h00 à 18h00	06 95 35 83 54
Stéphanie LEFEVRE ~ Réflexologue	Mercredi de 9h00 à 18h30	06 31 55 26 53

GENDARMERIE ~ Nouveaux horaires

Depuis le 1er octobre, la gendarmerie de Londinières est désormais ouverte les :

- lundi de 8h00 à 12h00
- **jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**
- samedi de 8h00 à 12h00

Vous pouvez les contacter au **02.35.93.80.17**

Au-delà des heures d'ouverture, vous pouvez contacter la gendarmerie d'Envermeu au **02.35.85.70.17**

CALENDRIER DES POMPIERS 2026



Afin de lutter contre la fraude, voici le visuel du calendrier des Sapeurs-Pompiers de Londinières.



ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV

Depuis le 30 septembre 2025, le dépôt des dossiers MaPrimeRénov' - Rénovation d'ampleur a été rouvert par l'ANAH, dans la limite de 13 000 dossiers, et uniquement pour les ménages aux revenus "très modestes".

Pour le département ANAH 76, l'objectif fixé est de 82 dossiers, dont seulement 22 ont été déposés à ce jour, soit 27 % de la cible. Les **ménages très modestes** peuvent donc encore déposer leur demande actuellement.

Le budget 2026 n'étant pas encore voté, la prise en charge de nouveaux dossiers pourra être décalée. Il est donc fortement recommandé aux propriétaires éligibles de profiter dès maintenant de cette opportunité. Vous pouvez anticiper dès à présent pour envisager des travaux en 2026.

Par ailleurs, les autres dispositifs - **Ma Prime Logement Décent, Ma Prime Adapt' et Loc' Avantages** - restent ouverts et inchangés. Retrouvez l'Espace Conseil France Rénov' le **4ème jeudi** de chaque mois **sans rendez-vous** à la Communauté de Communes de Londinières de **9h30 à 12h00**.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous n'avez pas de moyen de locomotion !

Deux lignes en partance de Londinières sont proposées par le transport à la demande NOMAD, la première ligne vous emmène à **Neufchâtel-en-Bray** et la seconde au **Tréport** du lundi au vendredi (la réservation est obligatoire, dernier délai la veille avant 16h00 ou le vendredi avant 16h00 pour un départ le lundi).

Plusieurs points de montées sont disponibles à Londinières et dans les communes de notre Com-Com. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, et après la complétude d'un dossier, le point de montée sera à votre domicile.

Le tarif du trajet est fixé à 2€ l'aller-retour avec un maximum de 2 trajets par semaine.

Renseignements, inscriptions et **réservations obligatoires**

- au **02.22.55.00.10** ou
- par mail à resa-tad-nomad@normandie.fr



RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR

COMMUNE DE SMERMESNIL

30 Rue de l'église

76660 Smermesnil

02.35.93.85.17



Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous informer que le **recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.**

La commune de Smermesnil recherche un agent recenseur pour cette période. (**Une formation sera effectuée par l'Insee.**)

Vous pouvez transmettre votre CV et Lettre de motivation à la Mairie de Smermesnil par courrier ou par mail à mairie.smermesnil@orange.fr.

CHORALE DE NOËL DE LONDINIÈRES

Et si cette fin d'année résonnait de nos voix réunies en famille !

Maryline Lurin, professeure de l'école de musique veut donner naissance, le temps d'un hiver, à une chorale éphémère de Noël. Nous y ferons résonner des chants traditionnels, pour mêler nos voix et nos sourires dans l'esprit des fêtes. Les répétitions se dérouleront le mercredi après-midi de 18h-19h à l'école de musique. Le fruit de ce travail partagé sera offert lors d'un concert en l'église Notre Dame de Londinières, le **samedi 13 décembre à 16h** suivi d'un gouter partagé.

Nous espérons vous y retrouver nombreux, afin que chaque voix contribue à faire éclore cette chorale de lumière et de joie.

Pour toute information, vous pouvez contacter Maryline Lurin au **06 61 56 90 30**

Merci de nous rejoindre très vite. Venez, chantez, et laissez la musique vous emporter !

Musicalement,

ÉLAGAGE INFORMATIONS ENEDIS

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, constate que le « **risque bois** » constitue un facteur aggravant lors des tempêtes. Ce risque se manifeste notamment par :

- La chute d'une branche ou d'un arbre sur une ligne électrique, provoquant des dommages au réseau et privant une commune ou un quartier entier d'électricité.
- Le contact d'une branche avec un câble électrique, entraînant des coupures brèves ou des micro-coupures, susceptibles d'endommager les appareils électriques.

Lors des derniers événements climatiques en Normandie, 25 à 30 % des incidents sur le réseau étaient liés à des chutes de branches ou d'arbres. Ces incidents sont évitables grâce à un entretien régulier de la végétation aux abords du réseau électrique. C'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler les bonnes pratiques et obligations en matière d'élagage pour chaque propriétaire.

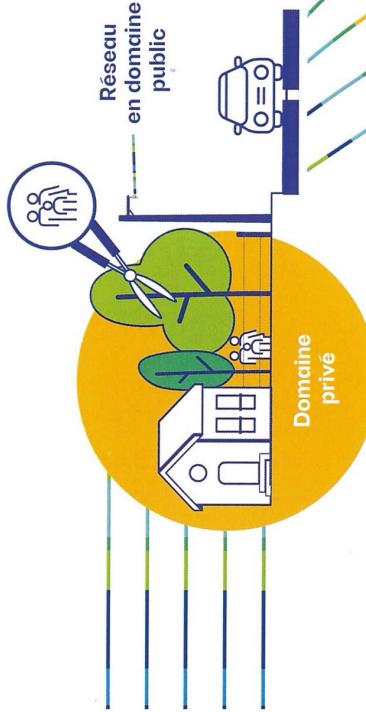
Vous trouverez sur les deux prochaines pages un guide pratique ENEDIS détaillant les recommandations.

Propriétaire ou Enedis : Qui est responsable de l'élagage ?



Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. En cas de refus par le propriétaire, la responsabilité de ce dernier serait engagée. Dans le domaine privé, le bois est rassemblé et laissé sur la propriété (sauf réglementation particulière locale).



Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appeler à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux. En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.

Conseil n°1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2 :

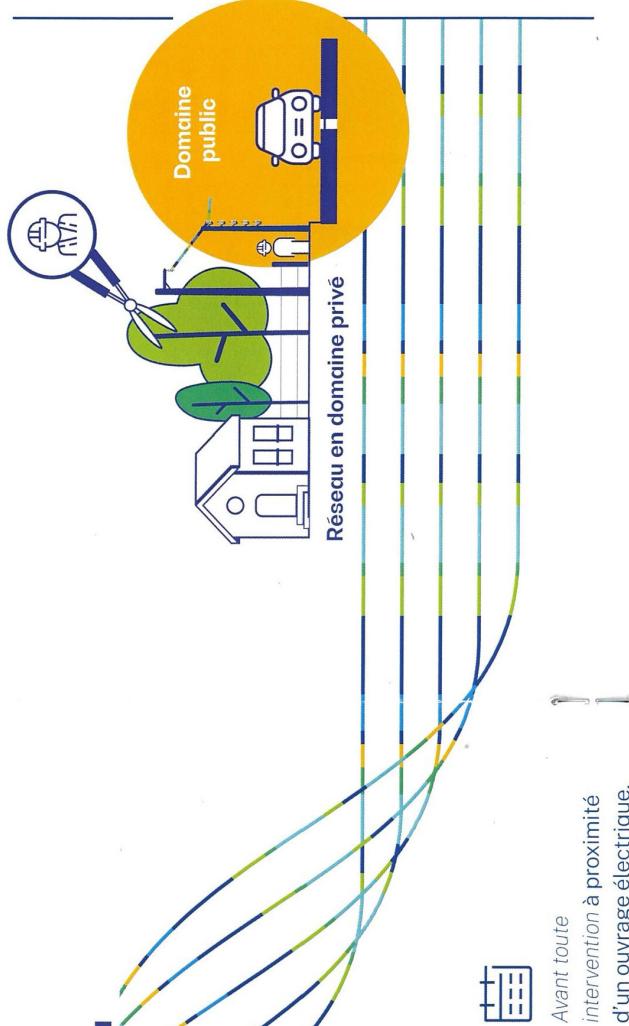
Soyez prévoyant, entrenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

Conseil n°3 :

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n°4 :

En privé, un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne, peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judiciaux.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT* au moins 15 jours avant le début des travaux.

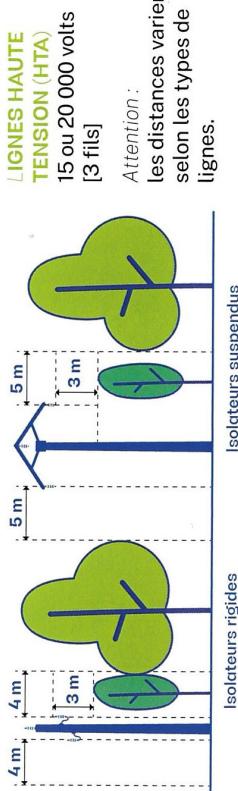
* Déclaration de Travaux
- Déclaration d'intention de
Commencement de Travaux

Distances, règles de sécurité... : Ce qu'il faut savoir

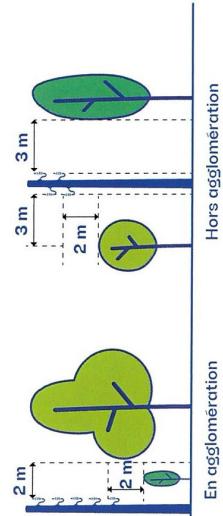
Distances à respecter après la réalisation de l'élagage (norme NF C 11-201)

Réseau nu

Lignes moyenne tension - 15/20 000 volts

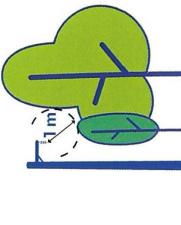


Lignes basse tension - 230/400 volts



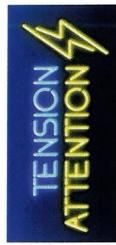
Réseau torsadé - 230/400 volts ou 15/20 000 volts

Lignes moyenne et basse tension



Règles de sécurité aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne, mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.



Plus de détails sur le site
tension-attention.fr

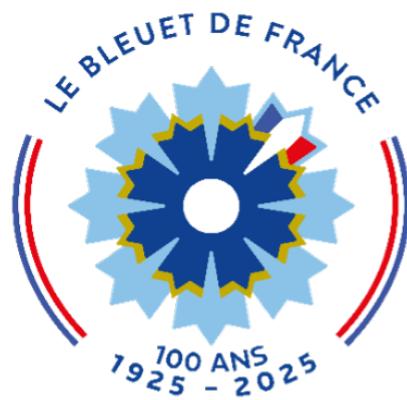
Réchauffement climatique : prévenir le risque végétation est indispensable

Depuis quelques années, l'état de nos forêts ne cesse de se dégrader. Les aléas climatiques, l'entretien parfois inadapté, les maladies chroniques et les parasites (scolyte, chalarose...) affectent profondément l'état de santé de l'écosystème dans certaines régions. Dans ce contexte, la végétation « fragilisée » peut avoir sur le réseau de distribution un impact très important sur la distribution de l'électricité. L'entretien et la « coupe responsable » des arbres sont un maillon essentiel pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

LIGNES ISOLÉES
MOYENNE TENSION
(HTA) ET BASSE
TENSION (BT)
[câble torsadé]

LE BLEUET DE FRANCE 1925-2025

C'est en **1918** que son histoire commence au cœur des tranchées de la première guerre mondiale. Alors que les combats font rage, les soldats français remarquent que les bleuets continuent à pousser et à fleurir dans la boue des champs dévastés par la guerre et apportent une note colorée dans cette belle France défigurée par une guerre qui dure depuis presque quatre longues années.



Ces soldats y voient comme un symbole de résilience et d'espérance au milieu de tout ce chaos.

Ce sont deux infirmières, Charlotte MALLETERRE et Suzanne LENHARDT de l'institut national des Invalides, hôpital spécialisé dans la prise en charge des blessés de guerre et du handicap qui en **1925** créent un atelier pour les patients et les pensionnaires qui y séjournent.

Cet atelier a pour but d'occuper ces hommes et femmes afin de leur redonner le moral, l'espérance de guérison et faciliter le retour à la vie parmi les leurs avec dignité même s'ils sont invalides. En vendant leurs bleuets, ils récolteraient des fonds en leurs faveurs.

La fabrication de ces bleuets en tissu, qui rappelaient les uniformes des jeunes recrues avec leur couleur bleu horizon « les bleuets » qui partaient pour le front rejoindre leurs ainés « les poilus » dans les tranchées.

En 1928, le Président de la République Gaston DOUMERGUE (de 1924 à 1931) accorde son patronage à cette démarche et en 1934 l'association du Bleuet de France est créée et devient officiellement la fleur du souvenir.

La couleur bleue rappelle aussi l'une des couleurs de la Nation Française et la première couleur de notre drapeau tricolore. Le Bleuet de France assure depuis la première guerre mondiale un soutien psychologique, matériel et financier aux hommes et femmes qui ont risqué leur vie pour la France, aux victimes du terrorisme, aux soldats blessés en OPEX, aux anciens combattants, aux orphelins et veuves de guerre.

Le Bleuet de France fête ses 100 ans et continue d'incarner un symbole de mémoire. Il est porté par des personnalités publiques, des élus, des sportifs et des citoyens anonymes, tous unis dans le souvenir et la solidarité.

Ce bleuet de France fait partie de notre histoire alors achetez-le et portez-le avec fierté.

Bénédicte BILLER, Maire de St Pierre des Jonquières

PORTRAIT Ils sont d'chez nous !

Marcel Houssait « une leçon de vie »

Dans la rue des Rosiers, à Londinières nous sommes allés à la rencontre de Marcel.

Marcel Houssait est né, il y a 91 ans à Wanchy-Capval, au pied de l'église.

Il y grandit, entouré de ses grands-parents et à 14 ans part travailler dans la ferme de M. et Mme Fournier toujours dans le même village.

L'aîné de cinq enfants, Marcel explique qu'il a toujours travaillé, qu'il n'avait jamais de vacances.

Quand M. et Mme Fournier prennent leur retraite, il est embauché chez Jean Hurard, marchand de bêtes à Londinières. Il y restera vingt ans et nous explique que le travail était difficile, les animaux étant attachés à la chaîne à l'époque.

Entre temps, Marcel épousera Monique, et ils construisent leur pavillon rue des Rosiers en 1958.

C'est dans cette maison qu'ils élèvent leurs enfants et vivent leurs plus grandes joies.

Marcel aime être dehors, alors il jardine, fait de grandes balades avec son chien, participe aux repas dansants dans la commune.

Il sera porte drapeau durant trois ans et propose toujours ses services lors de chaque cérémonie d'hommage, car Marcel a été fortement marqué par les guerres qu'il a vécu.

Tout d'abord la guerre 39-45, il n'était qu'un enfant, mais reste traumatisé par la brutalité des Allemands, le danger, les balles et les bombes larguées dans les villages. Pendant l'évacuation, « je couchais sous le camion » nous confie-t-il.

Marcel partira également en Algérie ainsi que ses trois frères ; tous les quatre ont combattu, et ont été médaillés. Par chance, ils en sont revenus vivants, mais marqués.

Aujourd'hui, Marcel nous confie « c'est une chance d'être encore là, avec mes frères ».

La douleur d'avoir perdu sa femme il y a peu, le rend un peu mélancolique mais toujours combattif. Il nous confie qu'aujourd'hui « les jeunes ont trop de facilité », lui qui a toujours travaillé, n'a rien attendu des autres et a avancé dans la vie en prenant ce qu'elle voulait bien lui laisser.



NOS ACTUS SUR LA FRANCE SERVICES

ATELIERS NUMÉRIQUES

La France Services de Londinières proposera à partir du mois de janvier 2026 des ateliers numériques destinés à accompagner les habitants des 16 communes du territoire dans l'usage du numérique au quotidien.

Ces ateliers se tiendront tous les quinze jours, en alternance entre le lundi après-midi et le vendredi après-midi, afin de s'adapter au mieux aux disponibilités de chacun.

Chaque séance portera sur une thématique spécifique : découverte de l'ordinateur, navigation sur Internet, démarches en ligne, sécurité numérique, utilisation d'un smartphone, messagerie électronique, etc.

Cette initiative fait suite au succès rencontré lors des Journées Portes Ouvertes des France Services, organisées en octobre 2025, au cours desquelles deux ateliers d'initiation avaient permis aux participants de découvrir les services proposés et de poser leurs premières questions sur le numérique.

Ces nouveaux ateliers ont pour objectif d'aider les habitants à gagner en autonomie numérique, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et convivial.

Pour plus d'informations ou **pour s'inscrire** : 02.32.97.83.11 - **Places limitées**

MOIS	DATE DES ATELIERS	
Janvier	Lundi 12	Vendredi 30
Février	Lundi 9	Vendredi 27
Mars	Lundi 9	Vendredi 27
Avril	Vendredi 10	Lundi 20
Mai	Lundi 4	Vendredi 22
Juin	Vendredi 5	Lundi 15



PERMANENCES

Des permanences de deux partenaires France Services vont avoir lieu désormais de manière régulière à la France Services de Londinières.

- Une permanence **juridique** tous les deux mois, le lundi après-midi, à compter du 10 novembre
- Une permanence des **impôts** sur deux périodes :
 - Tous les quinze jours durant la période de déclaration d'impôts
 - Une fois par mois durant la période des avis (d'octobre à décembre)

Pour plus de renseignements, appelez la France Services au 02.32.97.83.11

NOS ACTUS SUR LE PLUi



RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Deux réunions publiques ont eu lieu le 19 juin, la première a eu lieu à Bures-en-Bray, la seconde à Grandcourt.

Une trentaine d'habitants sont venus sur chacune des réunions. Pour la réunion de Bures, nous avons pu notamment rencontrer des habitants de Bures, Osmoy, Londinières alors que pour la réunion de Grandcourt, ce sont plus des habitants de la commune ainsi que de Fresnoy-Folny qui sont venus rencontrer le bureau d'étude.

Différents sujets ont pu être évoqués avec les habitants présents :

- Un rappel a été fait sur la procédure de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Un rappel des objectifs politiques de la Communauté de Communes
- Une présentation des plans de zonage provisoires de chaque commune

PROCHAINE ÉTAPE

La prochaine étape sera de travailler sur le zonage, c'est-à-dire déterminer les surfaces constructibles, naturelles... mais aussi les différentes règles qui seront à suivre avec notre PLUi.

En fin de procédure, une enquête publique aura lieu, vous pourrez indiquer vos remarques et réflexions dans l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

LES DATES À RETENIR

NOVEMBRE

LUNDI 10 NOVEMBRE

Soirée Harengs organisée par le HBCL au Foyer Municipal de Londinières

MARDI 11 NOVEMBRE

Messe et Manifestation au monument aux morts à Londinières avec les élèves du collège

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Soirée Harengs organisée par le Comité des Fêtes de Fresnoy

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Sainte Barbe organisée par L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Londinières

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Loto organisé par Les P'tits Bambins de Sermesnil

DÉCEMBRE

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Lancement des illuminations organisé par la mairie de Londinières à 18h15 sur la Place de la Mairie

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Téléthon



SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Marché des producteurs à Osmoy-Saint-Valéry

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Bourse de Noël organisée par le Comité des fêtes de Sermesnil à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Concert gratuit organisé par le Comité des fêtes de Fresnoy-Folny à l'Église à 17h00

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes de Londinières sur la Place de la Mairie, toute l'après-midi de 14h00 à 20h00

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Concert par la Chorale éphémère de Noël organisé par la professeure de l'École de musique à l'Église de Londinières à 16h00

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Défilé des tracteurs illuminés organisé par les Jeunes Agriculteurs du secteur, rendez-vous à 20h00, arrivée devant la mairie de Londinières. Possibilité de restauration sur place

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Noël des personnes seules organisé par la Paroisse de Londinières au Foyer Municipal

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Marché de Noël et Bourse aux jouets organisés par le Comité des Fêtes de Fresnoy-Folny à la Salle des Fêtes

JANVIER

VENDREDI 9 JANVIER

Voeux de Londinières à 19h00 au Foyer Municipal

SAMEDI 10 JANVIER

Voeux de Croixdale
Voeux de Saint-Pierre
Voeux de Grandcourt à 19h au Foyer Rural



VENDREDI 16 JANVIER

Voeux de Sermesnil

DIMANCHE 18 JANVIER

Voeux de Clais

FÉVRIER

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 FÉVRIER

Vente-Échange organisée par les Sapeurs-Pompiers au Foyer Municipal de Londinières

JEUDI 26 FÉVRIER

Opération Crêpes organisée par l'AFILE

(l'Association Fraternelle Intergénérationnelle de Londinières et de ses Environs)



SAMEDI 28 FÉVRIER

Concours de dominos organisé par le Club du Bon Accueil de Londinières au Foyer Municipal



MARS

DIMANCHE 1er MARS

Loto organisé par le Comité des Fêtes de Smermesnil à la Salle des Fêtes

SAMEDI 7 MARS

30 ans du club et Soirée verte (pour la Saint-Patrick) organisé par le HBCL à Londinières

DIMANCHE 22 MARS

Loto organisé par Les P'tits Bambins de Smermesnil à la Salle des Fêtes

SAMEDI 28 MARS

Soirée Contes et Poésies organisée par le Syndicat d'Initiative de Londinières

AVRIL

SAMEDI 4 AVRIL

Méga Loto organisé par le HBCL animé par Richard à l'espace JP Dancourt

SAMEDI 4 AVRIL

Soirée cabaret organisée à Fresnoy-Folny

DIMANCHE 12 AVRIL

Loto organisé par le Club Vivre entre nous de Smermesnil à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 19 AVRIL

Manifestation agricole, Foire à tout, Caisse à savon organisée par Saint-Pierre des Jonquières



VENDREDI 24 & SAMEDI 25 AVRIL

Tournoi, initiation tennis pour les jeunes ainsi que du hockey organisé par le Tennis Club d'Osmoy
Inscriptions à partir du 1er avril 2026

MAI

VENDREDI 1er MAI

Vide grenier pour les particuliers organisé à Fresnoy-Folny

JEUDI 14 MAI

Foire à tout de l'Ascension organisée par l'US Londinières

VENDREDI 29 MAI & SAMEDI 30 MAI

Loto organisé par le Comité des Fêtes de Londinières

JUIN

DIMANCHE 14 JUIN

Randonnée autour de Clais organisée par la Vie au Village à Clais

SAMEDI 20 JUIN

Fête de la musique organisée à Londinières

DIMANCHE 21 JUIN

Loto organisé par le Club Vivre entre nous de Smermesnil à la Salle des Fêtes



DIMANCHE 28 JUIN

Foire à tout organisé par le Comité des Fêtes de Smermesnil à la Salle des Fêtes



ComCom

9 rue des granges,
76660 Londinières

02 35 17 04 71

mardi 10:00–12:30
jeudi 10:00–12:30
vendredi 10:00–12:30

Gardons
le contact !

www.comcom-londinieres.fr

